

Tipaza, le 11/03/2025

REF: AT/DOT- TIPAZA/SD-TECH / N°202 /2025

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

HACHEM BELKACEM

OBJET / : 1^{ere} Mise en demeure.

Suite à votre retard injustifiée pour l'exécution des travaux ODN MSAN SNC LAVALIN HADJRET ENNOUS sous ODS N°71 CMP de CHERCHELL , je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de se rapprocher au siège de la DOT TIPAZA dans un délai n'excédant pas cinq (05) jours à partir de cette présente note, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

Meilleures Salutations



M. ZEROUAL EI Walid
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Tipaza

12 MARS 2025